

*Initiatives ministérielles*

• (1610)

J'ai une troisième citation du ministre des Finances: «La variabilité des modalités d'imposition selon les ordres de gouvernement s'est traduite par des distorsions économiques, des coûts de perception non rentables et inutiles, ainsi que l'impression de plus en plus répandue que le régime fiscal est irrationnel et injuste. Les Canadiens sont disposés à payer leur juste part d'impôt. Ils s'opposent toutefois à la discrimination dont ils sont victimes au profit d'autres. Ils s'indignent lorsque les services auxquels ils s'attendent sont réduits et que leurs impôts augmentent. Les Canadiens ont vraiment l'impression que le système est corrompu.»

Si le ministre des Finances croyait vraiment ce qu'il disait à l'époque, je voudrais lui rafraîchir la mémoire. S'il y croit encore aujourd'hui, il s'ensuit que nous devons vraiment réexaminer le régime fiscal dans son entier, nos méthodes de perception des impôts, nos objectifs, les activités visées et les coûts des programmes.

Nous devons séparer les dépenses fiscales et les dépenses directes. Très peu de députés savent exactement combien nous dépensons pour les garderies par l'entremise des quatre ou cinq programmes qui existent. Nous ne le savons pas parce que nous utilisons la Loi de l'impôt sur le revenu.

Si nous utilisons l'impôt sur le revenu uniquement pour la perception des impôts sans tenir compte des exemptions personnelles, après quoi nous pourrions décider d'aider divers groupes, les gens qui ne peuvent pas travailler, qui ne peuvent subvenir à leurs besoins, ou encore d'aider l'éducation ou les soins de santé, bref tous les programmes que nous voulons subventionner, ce serait bien. Nous devrions mettre cela dans les dépenses directes.

Ensuite, nous pourrions en fixer le taux pour percevoir l'argent qu'il faut pour ces programmes. La simplification permettrait de réduire les coûts liés à l'application de la loi. La simplification réglerait le problème dont il a parlé lorsqu'il était dans l'opposition, la complexité du régime fiscal, ce problème même qu'il défend maintenant depuis deux ans à son poste de ministre des Finances et auquel il a ajouté plus de 1 000 pages de clarifications, de décisions et de justifications pour aider les gens à mieux le comprendre.

Il a dit lui-même que le régime était illogique et injuste. En deux ans, il n'a rien fait d'autre que d'y apporter des modifications mineures, comme une hausse de la taxe d'accise et autres petites choses. Il ne s'est pas attaqué au problème comme il aurait probablement pu et dû le faire.

Je voudrais bien qu'il passe de la parole aux actes, qu'il soit fidèle à sa croyance, à ses idées et à sa profonde conviction que le régime actuel est injuste. Je voudrais qu'il passe de la parole aux actes et qu'il permette au Comité permanent des finances d'étudier une réforme approfondie de notre régime fiscal.

Le temps est venu. S'il croit sincèrement ce qu'il a dit, je défie le ministre des Finances de lancer le débat, de permettre ce genre d'étude pour sortir de la bureaucratie, échapper aux mains des sous-ministres qui veulent faire les choses comme ils l'entendent et uniquement comme ils l'entendent.

Remettons les choses entre les mains des députés qui peuvent participer aux travaux du Comité des finances et qui défendent la volonté et le point de vue de leurs électeurs.

Je suis convaincu que, s'il fait cela, il constatera que beaucoup de Canadiens souhaitent une réforme fiscale. Ils aimeraient que soit mis en place un système qu'ils sont en mesure de comprendre, un système où chaque contribuable peut remplir sa propre déclaration d'impôt, un système qui serait à nouveau équitable, un système où tous paieraient un impôt proportionnel après certaines exemptions. Selon un tel système, un contribuable gagnant 10 fois plus qu'un autre paierait 10 fois plus d'impôt.

Éliminez tous ces abris fiscaux et tous ces stimulants qui perturbent l'économie, qui permettent au gouvernement de manipuler et de diriger notre vie sociale et économique. Nous devons dissocier le régime fiscal de l'infrastructure socio-économique.

Je regarde les déclarations que le ministre des Finances a faites lorsqu'il était dans l'opposition parce que je fais partie du Comité des finances et que je suis porte-parole de mon parti pour les questions financières, ce qui m'oblige à trouver ce en quoi cet homme croit, ce pour quoi il s'est battu, pour connaître ses valeurs, ses buts et ses objectifs. Mais, maintenant qu'il est ministre des Finances, il n'agit pas selon ses propres convictions. Cela me dépasse.

• (1615)

Pendant des années, des députés disent une chose et, lorsqu'ils sont élus, ils font autre chose. Je suis très déçu, comme mon collègue, que les libéraux aient déjà rompu environ 15 promesses de leur livre rouge. Ils disaient une chose pour se faire élire et, maintenant qu'ils sont élus, ils font exactement le contraire.

Nous les félicitons de ne pas avoir tenu certaines des promesses qu'ils ont faites parce que c'était aller dans la bonne direction. Nous savons qu'il faut comprimer les dépenses et qu'il faut réexaminer les programmes sociaux parce qu'ils comptent pour 67 p. 100 du budget. Nous comprenons cela. Nous espérons que le gouvernement nous écouterait et prendra les difficiles décisions qui doivent être prises.

D'autres réductions de dépenses peuvent encore être faites. Il serait très utile de frapper les subventions directes qui sont versées aux entreprises et aux particuliers et qui coûtent des milliards de dollars.

Le Canada, un pays de 27 millions d'habitants, doit supporter chaque année 12 milliards de dollars en coûts d'observation du régime fiscal, notamment pour payer les services des comptables, les vérifications, les coûts de fonctionnement de ministères comme Revenu Canada, Impôt; les Douanes, qui coûtent 2,2 milliards; le groupe de la TPS, qui coûte environ 500 millions; les avocats et les services de l'impôt. En tout, quelque 12 milliards de dollars doivent changer de mains pour la perception des impôts et l'interprétation de la loi de l'impôt.

Il suffirait de trois mois aux députés pour simplifier le régime fiscal, le rendre plus équitable et donner suite aux dénonciations du ministre des Finances qui, lorsqu'il était dans l'opposition, affirmait que le régime fiscal était illogique et injuste.